

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 MAI 2021

Absents excusés : Jochum Fabien - Oster Marc - Péric Martine - Scheidt Bittmann Déborah

Date d'envoi de la convocation : 17 mai 2021

Adoption du procès verbal de la séance du 09 avril 2021, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

au 15.04.2021

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 59 (41 hommes + 18 femmes) dont 13 résidents du Foyer Horizon.

Le nombre de personnes indemnisables est de 44 ($\approx 75\%$).

au 15.05.2021

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 52 (36 hommes + 16 femmes) dont 9 résidents du Foyer Horizon.

Le nombre de personnes indemnisables est de 40 ($\approx 77\%$).

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 1^{er} mai 2021, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 421 151,03 €.

POINT 1 : BILAN DE LA GESTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL - année 2020

Le Maire présente le bilan de la gestion du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2019	2020
Coût électricité	1 185 €	1 150 €
Coût gaz	77 €	67 €
Coût eau	158 €	256 €
Coût fuel	1 620 €	1 600 €
Coût téléphone	216 €	216 €
Frais de nettoyage	1 298 €	1 410 €
Produits d'entretien	182 €	431 €
Services extérieurs	490 €	360 €
Poubelles	<u>1 206 €</u>	<u>1 236 €</u>
Dépenses totales	6 432 €	6 726 €
Recettes poubelles	700 €	300 €
Recettes locations	<u>2 920 €</u>	<u>1 116 €</u>
Recettes totales	3 620 €	1 416 €
Résultat	- 2 812 €	- 5 310 €

POINT 2 : BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORT - année 2020

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2019	2020
Volume gaz consommé	3 761 m ³	1 576 m ³
Coût gaz	3 313 €	2 047 €
Coût électricité	1 418 €	1 139 €
Coût eau	245 €	153 €
Coût téléphone	216 €	216 €
Frais de nettoyage	1 382 €	1 510 €
Produits d'entretien	198 €	205 €
Entretien chaudière	140 €	188 €
Contrôles et sécurité	274 €	260 €
Poubelles	482 €	494 €
Dépenses totales	7 668 €	6 212 €
Recettes	0 €	0 €
Dépenses réelles	7 668 €	6 212 €

POINT 3 : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE DE LA SOCIETE TP KLEIN GUY DE DIEBLING

La société TP Klein a installé début 2020, des feux de signalisation au carrefour rue Principale/rue de la Libération/rue de la Croix pour le compte de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach.

Lors des travaux d'aménagement de la voirie réalisés par Eurovia pour la commune, des gaines électriques posées par TP Klein ont été endommagées car des normes concernant notamment la profondeur d'implantation n'ont pas été respectées.

Ces dommages matériels ont généré un surcoût de 984 € TTC dont nous avons demandé le remboursement à la société TP Klein.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'encaissement du chèque de 984 € remis par la société TP Klein Guy de Diebling.

POINT 4 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA SOUS PREFECTURE POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUDIERER GAZ A LA MAIRIE

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local à la Sous Préfecture de Forbach pour l'installation d'une chaudière gaz à la mairie d'un montant de 7 873,08 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,

- adopte le plan de financement suivant :

montant des travaux	6 560,90 € HT
subvention de 50 % escomptée	3 280,45 €
part communale	3 280,45 € HT

- sollicite une subvention de la Sous Préfecture au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local,

- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

POINT 5 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA SOUS PREFECTURE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UNE STRUCTURE DE JEUX A L'ECOLE MATERNELLE

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à la Sous Préfecture de Forbach pour la fourniture et la pose d'une structure de jeux à l'école maternelle d'un montant de 16 988,40 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,

- adopte le plan de financement suivant :

montant des travaux	14 157,00 € HT
subvention de 50 % escomptée	7 078,50 €
part communale	7 078,50 € HT

- sollicite une subvention de la Sous Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,

- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

POINT 6 : MODIFICATION DES CIRCONSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG D'ALSACE ET DE MOSELLE

Le service des affaires culturelles et droit local de la Préfecture de la Moselle, nous a transmis un courrier concernant un projet de modification des circonscriptions territoriales de l'Église de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Moselle. Ces modifications concernant d'une part la Moselle et d'autre en application du décret du 16 novembre 1993, notre commune faisant partie de l'inspection de La Petite Pierre, l'avis du conseil municipal est requis.

Le directoire de l'Église protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la paroisse, au consistoire et à l'inspection de La Petite Pierre serait rattachée, à la paroisse de Weinbourg, dépendant du consistoire d'Ingwiller et de l'inspection de Bouxwiller. Le directoire a également proposé le changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

Les deux inspections, les assemblées consistoriales concernées ainsi que les conseils presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La paroisse prendrait le nom de « paroisse de Weinbourg - Erckartswiller - Sparsbach ».

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le conseil municipal est donc invité à se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Église protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Après avoir pris connaissance de la présentation du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue - Moselle.

POINT 7 : TRAVAUX COMMUNAUX

Extension réseau électrique

Extension du réseaux électrique par Enedis d'un montant de 16 004,13 € TTC, réalisée à partir du 63 rue Principale jusqu'au 57 rue Principale pour les habitations en cours de construction à cette adresse.

Enfouissement des réseaux

Avenant n°1 du lot 1 enfouissement des réseaux d'un montant de 6 981,44 € HT - 8 377,73 € TTC de la société SPIE CityNetworks de Cocheren.

Le marché initial avant avenant : 639 895,41 € HT	767 874,49 € TTC
après avenant : 646 876,85 € HT	776 252,21 € TTC

Cet avenant concerne le déplacement d'un coffret 1A rue de la Croix et la modification du carrefour à feux rue Principale/rue de la Libération/rue de la Croix.

POINT 8 : DIVERS

Elections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUIDA H.

HAMAN J.

HELLERINGER
KOPEC M.

ICIEK V.

LEVICKI R.

LINET F.

SCHOULLER D.